

Cote du document: EB 2007/90/R.35
Point de l'ordre du jour: 17 b)
Date: 17 avril 2007
Distribution: Publique
Original: Anglais

F



Cœuvrer pour que les ruraux pauvres
se libèrent de la pauvreté

Projet d'engagement du FIDA dans le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique

Conseil d'administration — Quatre-vingt-dixième session
Rome, 17-18 avril 2007

Pour: **Information**

Note aux Administrateurs

Le présent document est soumis au Conseil d'administration pour information.

Afin que le temps imparti aux réunions du Conseil soit utilisé au mieux, les Administrateurs qui auraient des questions techniques à poser au sujet du présent document sont invités à se mettre en rapport, avant la session, avec les responsables du FIDA ci-après:

Rodney Cooke

Directeur de la Division consultative technique
téléphone: +39 06 54592450
courriel: R.Cooke@ifad.org

René Fréchet

Conseiller technique principal – accès aux marchés et développement des entreprises
téléphone: +39 06 5459 2007
courriel: R.Frechet@ifad.org

Les demandes concernant la transmission des documents de la présente session doivent être adressées à:

Deirdre McGrenra

Fonctionnaire responsable des organes directeurs
téléphone: +39 06 5459 2374
courriel: d.mcgrenra@ifad.org

Projet d'engagement du FIDA dans le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique

I. Introduction

1. Le Fonds de développement pour les entreprises en Afrique (FDEA) est un fonds multidonateurs pour le développement des entreprises, dont l'établissement en Afrique est envisagé. Cet instrument novateur a pour but de galvaniser le secteur privé en vue de l'expérimentation de nouveaux modèles d'entreprises qui permettront d'élargir les opportunités commerciales offertes aux pauvres, en particulier en milieu rural. Le FDEA se concentrera sur l'encouragement de l'innovation sur les marchés agricoles et la promotion de l'accès aux marchés financiers.
2. Le FDEA, dont la création a été recommandée par la Commission pour l'Afrique s'inspirera des enseignements tirés de fonds de développement pour les entreprises qui ont déjà fait leurs preuves. La conception du FDEA, initiée par le Ministère du développement international (DFID) du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord, a maintenant réuni un groupe de donateurs désireux d'influer sur la conception finale du FDEA et de contribuer à son financement.
3. À l'instar d'autres institutions multilatérales telles que la Banque africaine de développement, la Société financière internationale, le Groupe consultatif d'assistance aux pauvres, d'organismes bilatéraux tels que le DFID et le Ministère des affaires étrangères des Pays-Bas, et de fondations privées telles que la Gatsby Charitable Foundation, le Bill & Melinda Gates Foundation et la Rockefeller Foundation, le FIDA a été invité à participer au comité directeur des donateurs. Jusqu'ici sa participation a consisté à contribuer à mettre au point la conception de cette initiative, dans l'intention de soutenir en temps voulu des activités novatrices en faveur des pauvres dans le cadre de ce fonds multidonateurs de développement. Le montant minimal du capital initial recommandé pour le FDEA est de 50 millions de USD. Le DFID a déjà engagé 20 millions de USD sur une durée de trois ans.

II. Généralités et pertinence pour le FIDA

4. Le Fonds de développement pour les entreprises accordera des dons par appel à la concurrence ouvert, au profit de projets commerciaux novateurs durables. Un grand nombre de ces projets seront exécutés par un consortium de partenariats stratégiques auxquels pourront participer les entités aussi bien publiques que privées.
5. Un financement sera disponible pour soutenir des activités dans tout pays d'Afrique. Le FDEA s'intéressera principalement à des groupes de pays et tiendra compte des coûts de transaction et de l'impact potentiel sur le développement et dans le domaine social. Les donateurs qui y participeront pourront spécifier les pays ou régions où ils souhaitent que leurs fonds soient déployés, sous réserve que le volume des fonds le justifie eu égard aux coûts de transaction et à l'impact potentiel.
6. La note de conception du FDEA intègre des recommandations du FIDA visant à donner la priorité aux zones rurales et à cibler les pauvres par le biais de la création d'entreprises, de l'accès aux marchés et des services de finance rurale. Le mandat et l'orientation stratégique du FIDA ont été exposés lors de la première réunion du comité directeur qui s'est tenue à Londres. Le but était de faire en sorte que la conception du fonds corresponde aux politiques opérationnelles du FIDA en matière de cofinancement des projets portant sur le développement des entreprises rurales en Afrique.

7. Cette initiative répond à deux objectifs du cadre stratégique du FIDA, à savoir: i) offrir un large éventail de services financiers; et ii) créer des possibilités d'emploi extra-agricole et de développement des entreprises en milieu rural.

III. Prochaines étapes

8. Il a été convenu que le Forum économique mondial sur l'Afrique prévu au Cap (Afrique du Sud) en juin 2007 serait une tribune appropriée à laquelle les donateurs pourraient annoncer le lancement officiel de l'initiative. Cela constituerait pour le FIDA une excellente occasion de renforcer son association avec le FDEA, mettant ainsi encore en relief l'intérêt qu'il porte aux programmes de la région et les atouts dont il y dispose.
9. La Division consultative technique a eu des entretiens approfondis avec les trois divisions intéressées (Afrique orientale et australe, Afrique de l'Ouest et du Centre, Proche-Orient et Afrique du Nord) sur la contribution du FIDA à la conception du FDEA. Ces divisions ont manifesté un grand intérêt pour le fonds. En outre, le FIDA a l'intention de participer au comité directeur des donateurs et à la cérémonie de lancement qui aura lieu en juin lors du Forum économique mondial en Afrique. Le FIDA est intéressé par une collaboration, y compris financière, avec le fonds et explorera activement cette option. Toute autre participation et contribution financière ultérieure devront être soumises aux procédures d'évaluation et d'approbation appliquées normalement par le FIDA.
10. Les étapes prévues concernant le FDEA sont les suivantes:

1. Établissement du dossier technique	Avril 2007 (Équipe de conception)
2. Prochaine réunion du comité directeur des donateurs	Juin 2007 (éventuellement précédée d'une conférence en avril/mai 2007)
3. Identification de l'hôte	Mai/juin 2007 (DFID/comité directeur des donateurs)
4. Nomination du directeur de projet	Mai/juin 2007 (Comité directeur des donateurs)
5. Annonce publique/lancement de l'initiative	Forum économique mondial sur l'Afrique 13-15 juin 2007 (lancement par le Comité directeur des donateurs)
6. Établissement du dossier juridique	Juillet-septembre 2007
7. Processus de création – mise en place de l'organe directeur, constitution du comité des investissements et identification du directeur du fonds	Octobre-décembre 2007

